



REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (MFBCDE)

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)

AVIS DE SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA FORMATION SUR LA FISCALITE ET LA COMPTABILITE MINIERE EN FAVEUR DE L'OFFICE BURUNDAIS DES RECETTES (OBR) ET DE L'OFFICE BURUNDAIS DES MINES (OBM).

N° de référence : N° 540 / A40301 / AMI / PRCIEG / 2019

Services de Consultant : Recrutement d'un consultant pour l'élaboration des modules et la formation sur la fiscalité et comptabilité minière

No de Don : IDA D049-BI

N° d'identification du Projet : P149176

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés du projet publié au portail électronique Development Business Online du 19 Septembre 2016 (Site web : www.devbusiness.com)

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et se propose d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat pour un consultant chargé de l'élaboration des modules et de la formation sur la fiscalité et la comptabilité minière en faveur de l'OBR et de l'OBM.
2. L'objectif primordial de la présente mission est de renforcer les capacités des cadres du Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales et de l'Office Burundais des Mines dans les domaines de la comptabilité et fiscalité minières pour leur permettre d'être efficaces dans leurs interventions dans le secteur minier

Sans être exhaustif, le consultant sera appelé à :

- Elaborer des modules de formation sur la fiscalité et la comptabilité minière ;
 - Elaborer les modules de formation adaptés aux techniques modernes de vérification du secteur minier ;
 - Produire un rapport préliminaire décrivant l'approche méthodologique ;
 - Après intégration des commentaires formulés par l'OBR et l'OBM lors de l'atelier, les modules validés seront développés et dispensés dans des sessions de formation sous des formes variées proposées par le Consultant (séminaires, cours, visites dans quelques sociétés ciblées, etc.).
 - Donner un test de sortie à l'endroit des candidats formés. Chaque candidat évalué est informé des résultats et un certificat de formation est délivré aux candidates ayant réussi le test.
3. Le PRCIEG, agissant en tant qu'Agence d'exécution du projet, invite tout Consultant individuel International éligible intéressé par la présente mission et ayant une expérience confirmée dans le domaine de la mission, à manifester son intérêt à proposer les services ci-dessus décrits en fournissant les informations suivantes : une lettre de motivation et un curriculum vitae précisant la qualification du Consultant, les expériences ou missions réalisées, les références similaires, en y annexant les copies légalisées des diplômes et attestations ainsi que tous autres documents justificatifs.
 4. Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, du mois de Janvier 2011, Version Révisée Juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts.



5. La mission sera confiée à un consultant individuel international disposant des compétences et une expérience d'au moins 5 ans en matière d'élaboration des modules et de dispenser des formations en rapport avec la fiscalité et la comptabilité minière et avoir réalisé au moins trois travaux similaires.

Le consultant international devra avoir un diplôme universitaire minimal Bac + 4 au moins dans l'un des domaines ci-après : droit, finances publiques, Fiscalité, Expertise-comptable, sciences économiques, gestion ou équivalent.

En plus du niveau d'études, le consultant devra :

- Avoir une expérience pratique d'au moins 10 ans dans la fiscalité et la comptabilité minière dans une administration fiscale ou dans d'autres institutions opérant dans le domaine minier ;
 - Avoir conduit avec succès au moins trois missions similaires ;
 - Avoir des bonnes connaissances des normes IAS/IFRS
 - Etre capable de mener une analyse fiscale et financière des déclarations fiscales et autres données pour identifier les risques et irrégularités possibles dans une déclaration fiscale ;
 - Une bonne maîtrise de la législation fiscale et interprétation des textes légaux et réglementaires ; Avoir une expérience avérée en vérification fiscale des entreprises du domaine minier et pétrolier, serait un avantage ;
 - Avoir une expérience pratique dans la comptabilité et fiscalité minière au sein d'une administration fiscale ou une autorité chargée de la gestion des mines constituerait un avantage ;
 - Avoir une aptitude à communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit en français ;
6. Ce mandat sera réalisé sur un délai de **30 Experts-jours répartis sur une période de 4 mois dont 10 Experts-jours affectés à l'élaboration des modules, 15 Experts-jours dédiés à la formation et 5 Experts-jours dédiés à la rédaction du rapport préliminaires et du rapport final.**
 7. Le consultant sera sélectionné suivant la méthode de « Sélection de Consultants Individuels (CI) » en accord avec les Procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons IDA, de Janvier 2011 révisées en juillet 2014.
 8. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires relatives à la mission à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes : de lundi à Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, Vendredi de 8h00 à 12h00 (heures locales). Les Termes de Référence de la mission pourront être retirés ou envoyés à ceux qui en feront la demande par email aux adresses mentionnées ci-dessous ou peuvent être consultés sur le site du PRCIEG : www.prcieg.bi
 9. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être livrées (en personne, par courrier ou par E-mail) à l'adresse suivante au plus tard le **Vendredi 8 Février 2019 à 10h00' (heure locale)** avec la mention :

« REPONSE A L'AVIS DE SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 540/A40301/AMI/PRCIEG/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA FORMATION SUR LA COMPTABILITE ET LA FISCALITE MINIERE EN FAVEUR DE L'OBR ET DE L'OBM »

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG)

Attention : Monsieur le Coordonnateur du PRCIEG

**51, Boulevard du Japon, Nouveau Building des Finances, 2^{ème} Etage, Bureau n° 202,
BP 922, Bujumbura, Burundi, Tél : +257 22 25 27 59**

E-mail: prcieg.infos@prcieg.bi avec copie à g.mvukiye@prcieg.bi